



**FO connaître mon job !**

# Pédicure - Podologue



**Au ministère des armées le pédicure-podologue, jusqu'à présent TPC (catégorie B), va être intégré au corps des Personnels Civils de Rééducation et Médico Techniques (catégorie A) au sein du SSA et de l'INI.**

**Le pédicure-podologue est un professionnel de santé paramédical en charge des affections et soins du pied. Titulaire d'un diplôme d'Etat, il exerce principalement en libéral.**

## Description métier

Le pédicure-podologue est un professionnel de santé à part entière spécialisé dans l'étude et le traitement des affections du pied. Il tient compte dans sa pratique des interactions avec le reste du corps.

Si ces 2 métiers sont enseignés simultanément au cours du cursus, ils sont toutefois différents tout en étant complémentaires : le pédicure se consacre aux soins tandis que le podologue s'attache aux prolongements et aux compléments des soins. Ainsi, il arrive parfois que le pédicure-podologue n'exerce pas les 2 facettes du métier.

Le pédicure soigne toutes les affections de la peau et des ongles du pied : cors, œils-de-perdrix, ongles incarnés, chevauchement des doigts, affaissement de la voûte plantaire, reconstitution partielle ou totale des ongles, durillons, mycoses, verrues plantaires, sans oublier les troubles de la sudation.

Chaque consultation commence par un examen clinique. Le pédicure pose ensuite un diagnostic avant d'entreprendre un traitement thérapeutique : extraction, élimination des peaux mortes, ponçage, prélèvement, massage, coupe et soins des ongles. Il applique des crèmes et des onguents et prescrit des médicaments à effet local comme les antimycosiques ou les verrucides.

Après l'aspect soins, vient en prolongement la podologie si besoin est.

Le podologue fabrique des semelles orthopédiques, appelées orthèses plantaires, pour compenser les malformations des pieds, pallier des problèmes vasculaires dans les jambes ou des pathologies du genou et du dos. Ces orthèses sont conçues à l'aide d'un podographe ou d'un scanner parfois via un logiciel informatique si le podologue en est équipé. Elles sont ensuite fabriquées en atelier.

En cas d'artérite, de fracture ou de troubles graves de la circulation sanguine, il oriente son patient vers des praticiens spécialistes de ces pathologies.

Cette profession requiert une grande habileté manuelle : il faut avoir des gestes précis, une grande sûreté des mains et beaucoup de minutie. Un bon contact humain est nécessaire.

... / ...



**Élections professionnelles du 6 décembre 2018**



On compte 11 000 pédicures-podologues (dont 70 % de femmes) en exercice. La quasi-totalité exerce en libéral dans le cadre de différents statuts juridiques : exercice individuel, remplacement ou collaboration avec rétrocession sur les honoraires. Le remplacement et/ou la collaboration sont souvent le lot des jeunes diplômés. Le salariat est limité à un emploi en hôpital ou en clinique. Le temps partiel est souvent le lot des débutants. Il faut bien choisir son implantation car certaines villes tendent à saturation (Paris, Lyon, Marseille). Les débouchés se situent surtout dans le Nord et l'Est.

## Études / Formation pour devenir Pédicure-podologue

Pour exercer le métier de pédicure-podologue, le diplôme d'État (DE) est obligatoire. Ce diplôme se prépare en 3 ans (après le bac, scientifique de préférence) dans des instituts spécialisés agréés par le ministère des Solidarités et de la Santé, après un concours sélectif. Beaucoup de candidats suivent une prépa spécifique, privée ou publique.

À noter : certaines écoles recrutent leurs étudiants après une PACES (première année commune aux études de santé) comme l'IFFP de Bordeaux, une L1 STAPS ou une L1 Sciences, technologies, santé.

Le DE de pédicure-podologue confère le grade de licence.

Douze instituts, dont 2 publics (Bordeaux et Toulouse), préparent au DE.

Une fois en école, les études durent trois ans. Elles ne sont pas gratuites : il faut compter entre 5 000 € et 8 000 € par an dans les instituts privés, et 2 000 € (matériel compris) dans les instituts publics de Bordeaux et Toulouse. Des bourses d'études peuvent être accordées par l'État aux étudiants dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond.

## Salaires

Entre 2 000 € et 3 000 € brut par mois pour un pédicure-podologue en libéral.

Dans la fonction publique hospitalière (FPH), les salaires sont compris entre 1 700 € et 2 500 € brut par mois.

## Evolutions de carrière

La quasi-totalité des pédicures-podologues travaillent en libéral. Après quelques années passées avec un associé ou en tant que salarié, le podologue peut ouvrir son propre cabinet.

Quelques-uns se spécialisent dans un type de pathologie : traumatologie, ou rhumatologie, par exemple ou dans l'appareillage.

Le pédicure-podologue peut choisir de s'orienter aussi vers l'ostéopathie. Il bénéficie de dispenses de formation pour passer le DO d'ostéopathie (2 300 heures de formation au lieu des 4 860 constituant la formation de base).

-----

Nous vous invitons à aller sur le site FO DEFENSE ou sur [www.jevotefodefense.fr](http://www.jevotefodefense.fr) pour plus d'informations sur votre statut (affiches, triptyques...) et sur vos futurs représentants dans les différentes commissions et comités.

Paris, le 3 décembre 2018

